



Disponible en ligne sur

**ScienceDirect**  
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

**EM|consulte**  
www.em-consulte.com



Communication

## Création de l'Institut psycho-judiciaire : développer et transmettre des connaissances sur la dangerosité

### *The Foundation of the Psycho-Legal Institute: Developing and spreading knowledge of dangerous behaviour*

Jean-Pierre Bouchard

Institut psycho-judiciaire (IPJ), unité pour malades difficiles (UMD) et unité de soins intensifs psychiatriques (USIP) de la Gironde, centre hospitalier de Cadillac-sur-Garonne, 89, rue Cazeaux-Cazalet, 33410 Cadillac-sur-Garonne, France

#### INFO ARTICLE

Historique de l'article :  
Disponible sur Internet le xxx

Mots clés :  
CH de Cadillac  
Dangerosité  
Enseignement  
Institut psycho-judiciaire  
Organisation des soins psychiatriques  
Recherche  
Violence

Keywords:  
Cadillac Hospital  
Dangerousness  
Education  
Organization of psychiatric care  
Psycho-legal Institute  
Research  
Violence

#### RÉSUMÉ

Fort de son histoire dans l'accueil et la prise en charge de personnes dangereuses, le centre hospitalier de Cadillac a créé une unité singulière dans le paysage hospitalier français : l'Institut Psycho-Judiciaire. Les passages à l'acte dangereux sont récurrents, avec parfois des conséquences humaines très importantes. Développer les connaissances sur ces problèmes fait partie de l'éventail de réponses à leur apporter. Dans cette optique, l'Institut psycho-judiciaire a pour vocation de développer et de diffuser des informations et des connaissances sur la dangerosité et sur des sujets qui y sont associés. Mieux connaître la dangerosité, c'est aussi mieux la prévenir.

© 2017 Publié par Elsevier Masson SAS.

#### ABSTRACT

Drawing on its experience in welcoming and treating dangerous mentally unstable persons, Cadillac hospital has created a unique unit in the French hospital landscape: the Psycho-Legal Institute. To take the plunge into committing a dangerous act is common, and sometimes these acts have very significant human consequences. Developing our knowledge of these problems is one in a range of ways of reacting to them. In this light, the Psycho-Legal Institute's mission is to develop and distribute information and knowledge concerning human dangerous behaviour and associated subjects. The number of those who stand to benefit from research in this field and the knowledge drawn from it is potentially considerable. Many in France and beyond may be concerned in the Institute's output. Whether it be by reading the paper and digital publications or by monitoring the verbal briefings, a sizable number of healthcare professionals – notably those working in mental healthcare – and agents of justice should find that they have an interest in sharing the information and knowledge emitted from the Psycho-Legal Institute. The list of professionals concerned is very open: doctors, nurses, psychologists, social workers, judges, lawyers, judiciary experts, penitentiary workers, police investigators, etc. Students who plan to train in these professions will also draw great benefit from the Institute making the resulting knowledge readily available. To have a better understanding of dangerous behaviour is also to know how to better prevent it.

© 2017 Published by Elsevier Masson SAS.

Adresse e-mail : [jean\\_pierre\\_bouchard@yahoo.fr](mailto:jean_pierre_bouchard@yahoo.fr)

<http://dx.doi.org/10.1016/j.amp.2017.01.006>  
0003-4487/© 2017 Publié par Elsevier Masson SAS.

### 1. Introduction

Fort de son histoire dans l'accueil et la prise en charge de personnes dangereuses provenant de l'ensemble du territoire national, le centre hospitalier de Cadillac en Gironde a créé une unité singulière dans le paysage hospitalier français : l'Institut

Psycho-Judiciaire (IPJ). Son lancement a eu lieu dans l'enceinte de l'Unité pour Malades Difficiles de Cadillac (UMD) le mardi 4 octobre 2016 à 14 heures 30.

Les passages à l'acte dangereux marquent régulièrement l'actualité avec parfois des conséquences humaines très importantes. Développer les connaissances sur ces problèmes fait partie de l'éventail de réponses à leur apporter. Dans cette optique, l'Institut psycho-judiciaire du centre hospitalier de Cadillac a pour vocation de produire et de diffuser des informations et des connaissances sur la dangerosité et sur des sujets qui y sont associés. Retours d'expérience professionnelle, recherche, comptes rendus de manifestations spécialisées, publications, communications, formation, seront au cœur de son activité.

## 2. Les caractéristiques de l'Institut psycho-judiciaire

### 2.1. Troubles psychiques et dangerosités

Un des objectifs importants de l'Institut psycho-judiciaire (IPJ) sera de produire des informations et des connaissances sur les troubles psychiques et les différentes formes de dangerosité qui peuvent y être associés pour enrichir l'état des savoirs sur ces questions. Ainsi pourront être étudiés :

- les violences, les tentatives d'homicides et les homicides commis par des sujets psychotiques ;
- les différentes formes de dangerosité liées aux pathologies mentales ;
- les facteurs et les indicateurs de dangerosité liés aux pathologies mentales ;
- la prévention des passages à l'acte dangereux pathologiques ;
- la prise en charge des sujets dangereux pathologiques (évaluation, psychothérapies, thérapies biologiques, soins infirmiers, ergothérapie, éducation thérapeutique des patients, etc.) ;
- l'actualisation des expertises psychologiques et psychiatriques ;
- la dimension historique de certains sujets psycho-judiciaires.

Ces grandes thématiques complémentaires et non restrictives pourront être déclinées en sujets plus ciblés.

### 2.2. La transmission des savoirs

Qu'ils soient issus de l'expérience professionnelle de terrain et/ou de la recherche, les savoirs seront classiquement transmis par écrit et par communications orales.

Les publications seront faites dans des revues professionnelles et scientifiques papier ou en ligne après expertise et acceptation de leur comité de rédaction. Bon nombre d'entre elles seront des revues indexées sur des grandes bases de données bibliographiques scientifiques françaises et internationales. Les publications pourront être aussi réalisées dans des chapitres d'ouvrages ou des livres spécialisés (actes de colloques, etc.). Afin d'avoir un meilleur impact en France et dans les pays francophones, les publications en français (avec résumé en anglais) seront privilégiées.

Les communications orales seront faites dans des manifestations professionnelles et scientifiques après acceptation de leur comité d'expertise (colloques, congrès, journées professionnelles, éclairage spécialisé dans des manifestations grand public, décryptage médias, etc.). Elles pourront prendre également la forme de séminaires et d'enseignements à l'intérieur et à l'extérieur du pôle de psychiatrie médico-légale du centre hospitalier de Cadillac.

### 2.3. Les bénéficiaires du développement des connaissances et de la transmission des savoirs

Les bénéficiaires du développement des connaissances et de la transmission des savoirs sur la dangerosité et sur des sujets

associés sont potentiellement très nombreux. Il s'agit bien sûr des agents du pôle de psychiatrie médico-légale de Cadillac et de leurs stagiaires comme des agents et des stagiaires des autres pôles du centre hospitalier de Cadillac qui le souhaiteraient.

Un très grand nombre de personnes en France comme à l'étranger peuvent aussi être intéressées par ces productions. Que ce soit par la lecture des publications papier, digitales ou par le suivi des communications orales, beaucoup de professionnels de santé, notamment de santé mentale, et d'acteurs de justice, pourront trouver un intérêt à partager les informations et les connaissances émises par l'IPJ. La liste des professions concernées est très ouverte : médecins, paramédicaux, psychologues, travailleurs sociaux, magistrats, avocats, experts judiciaires, personnels pénitentiaires, enquêteurs de police et de gendarmerie, etc. Les étudiants qui se destinent à exercer ces professions pourront également bénéficier de la transmission de ces connaissances. Mieux connaître la dangerosité c'est aussi mieux la prévenir.

### 2.4. Le terrain professionnel comme gisement de connaissances

En réunissant sur un même site une unité pour malades difficiles (UMD), une unité de soins intensifs psychiatriques (Usip), une unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA), une structure interne d'ergothérapie et d'électroconvulsivothérapie (ECT), le pôle de psychiatrie médico-légale du centre hospitalier de Cadillac est un gisement d'informations et de connaissances particulièrement riche. Les personnes qui y sont traitées, leurs passages à l'acte, leur trajectoire de vie, leurs pathologies, leur suivi, dans le respect de l'anonymat pourront être une source de connaissances non négligeable. La mosaïque de professionnels qui travaillent dans ce pôle a acquis une bonne compréhension de ces sujets et des façons de les prendre en charge. Elle constitue donc un vivier naturel de professionnels qui pourraient être volontaires pour participer aux activités de l'IPJ.

Des professionnels extérieurs au pôle de psychiatrie médico-légale du centre hospitalier de Cadillac participeront également aux travaux de l'IPJ. Des sujets non liés à ce pôle seront également abordés.

### 2.5. Composition de l'Institut psycho-judiciaire

Les activités de l'IPJ sont animées, coordonnées par son directeur, psychologue et criminologue, docteur en psychologie et en droit, qualifié aux fonctions de professeur des universités et ayant une longue expérience professionnelle et pédagogique des sujets psycho-judiciaires. Il est également à l'origine du projet.

Membres et membres associés composent de façon complémentaire et volontaire l'IPJ. Les membres sont des professionnels, quelle que soit leur profession, du centre hospitalier de Cadillac qui participent ponctuellement ou de façon plus suivie aux activités de l'IPJ.

Les membres associés sont des personnes extérieures au centre hospitalier de Cadillac dont les compétences professionnelles en France ou à l'étranger sont complémentaires aux activités de l'IPJ et qui participent ponctuellement ou de façon plus suivie aux activités de l'IPJ.

À l'époque du lancement de l'Institut psycho-judiciaire, ses premiers membres et membres associés exercent les fonctions et professions de directeur de recherche, expert judiciaire, gériatre, infirmier(e), magistrat, neurologue, psychiatre, psychologue, psychomotricien, sexologue. Leurs lieux d'exercice ou de rattachement sont multiples : Unité pour Malades Difficiles (UMD) et Unités de Soins Intensifs Psychiatriques (Usip) du centre hospitalier de Cadillac en Gironde, du centre hospitalier du pays d'Eygurandes en Corrèze ; Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) du centre hospitalier de Cadillac ; unité de

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/6786088>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/6786088>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)